

GENTIANA LUTEA POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES

La drogue *Gentiana lutea* est constituée par les organes souterrains frais de *Gentiana lutea* L., récoltés au printemps.

DESCRIPTION DE LA DROGUE

La racine de *Gentiana lutea* L. a une odeur caractéristique, une saveur amère, forte et persistante. Rhizome et racines sont gris brunâtre à l'extérieur, jaunâtres à l'intérieur, à cassure unie dont la couleur varie du jaunâtre au jaune rougeâtre, mais non au rouge brunâtre. Le rhizome est parcouru par des sillons circulaires et porte de petits bourgeons. La racine, de 0,3 cm à 4 cm d'épaisseur, est ridée longitudinalement.

L'anatomie de la racine est presque identique à celle du rhizome ; écorce et bois séparés par une assise cambiale très distincte et caractérisés par une structure poreuse peu rayonnée ; absence de fibres dans l'écorce comme dans le bois ; vaisseaux réticulés et ligneux ; amidon manquant presque complètement ; oxalate de calcium présent sous forme d'acicules ; gouttes huileuses dans le parenchyme.

IDENTIFICATION

La drogue présente les caractères macroscopiques précédemment décrits.

SOUCHE

La teinture mère de *Gentiana lutea* est préparée à la teneur en éthanol de 55 pour cent V/V, à partir des organes souterrains frais de *Gentiana lutea* L., selon la technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques (1038)* et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

CARACTÈRES

Aspect : liquide de couleur jaune.

IDENTIFICATION

- A. Examinée en lumière ultraviolette à 365 nm, la teinture mère présente une fluorescence jaune qui persiste, même après dilution.
- B. Ajoutez à 1 mL de teinture mère, 0,5 mL d'*acide chlorhydrique R* et un copeau de *magnésium R*. Il se développe une coloration orangée.
- C. Ajoutez à 2 mL de teinture mère, quelques gouttes de *solution de chlorure ferrique R1*. Il apparaît une coloration brun foncé.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

D. Evaporez au bain-marie 5 mL de teinture mère. Reprenez le résidu par 5 mL d'*acide chlorhydrique 0,1 M*. Filtrez. Ajoutez au filtrat quelques gouttes de *solution d'iodure mercuripotassique R*. Il se forme un précipité.

ESSAI

Ethanol (2.9.10) : 50 pour cent V/V à 60 pour cent V/V.

Résidu sec (2.8.16) : au minimum 2,50 pour cent.

Chromatographie. Opérez par chromatographie sur couche mince (2.2.27) en utilisant des *plaques au gel de silice G R*.

Solution à examiner. Ajoutez à 12 mL de la teinture mère, 2 mL d'*acide sulfurique 1 M*. Chauffez pendant 10 min au bain-marie bouillant. Alcalinisez légèrement par addition d'*ammoniaque diluée R1*.

Extrayez avec 3 fois 20 mL de *chloroforme R*. Réunissez les phases chloroformiques et séchez-les sur du *sulfate de sodium anhydre R*. Filtrez. Evaporez le filtrat à siccité. Reprenez le résidu par 2 mL de *méthanol R*.

Déposez sur une plaque, en bande de 10 mm, 15 µL de la solution à examiner. Développez avec un mélange de 90 volumes de *toluène R* et de 10 volumes de *méthanol R* sur un parcours de 5 cm. Laissez sécher la plaque à l'air. Développez à nouveau avec le même mélange sur un parcours de 10 cm. Laissez sécher la plaque à l'air.

Examiné en lumière ultraviolette à 365 nm, le chromatogramme présente généralement une bande verte de R_f voisin de 0,05, une bande bleu-vert de R_f voisin de 0,10, une bande bleue de R_f voisin de 0,25, une à deux bandes brunes plus ou moins bien séparées de R_f voisin de 0,40 et deux bandes bleues de R_f voisins de 0,65 et 0,95.

Pulvérisez sur le chromatogramme le *réactif à la vanilline R*. Chauffez la plaque à 100-105 °C pendant 10 min. Examiné à la lumière du jour, le chromatogramme présente une bande rose violacé vif de R_f voisin de 0,30, une à deux bandes jaunâtres plus ou moins bien séparées de R_f voisin de 0,40, une bande rose violacé vif de R_f voisin de 0,55 et une à deux bandes violacées plus ou moins bien séparées de R_f voisin de 0,75.

Sur un deuxième chromatogramme préparé dans les mêmes conditions, pulvérisez une solution d'*acide sulfurique à 50 pour cent V/V R* dans l'*éthanol à 96 pour cent R*. Chauffez la plaque à 100-105 °C pendant 10 min. Examiné en lumière ultraviolette à 365 nm, le chromatogramme présente une bande jaune de R_f voisin de 0,20, une à deux bandes vertes, plus ou moins bien séparées, de R_f voisin de 0,40, une succession de bandes jaunes et rosées comprises entre les R_f 0,55 et 0,80 et une bande verte de R_f voisin de 0,90.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.